



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur

Nos réf.: 82bx8bd4b

Votre réf.:

Dossier suivi par : Max BACK  
Tél. 247-74637  
E-mail max.back@mi.etat

Luxembourg, le 18 avril 2019

**Concerne :** Ville d'Esch-sur-Alzette

**Objet :** Rôle supplétif de l'impôt foncier - Exercice 2018 (2013-2018)

---

Vu et rendu exécutoire à la somme de quatre mille trente-trois euros et quatre-vingt-dix centimes (4.033,90€) conformément à l'article 148bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

 SECRETARIAT GENERAL  
Pit BIEVER  
29.04.2019

Pour la Ministre de l'Intérieur,  
Le Conseiller

  
Clara Muller

